



Marc Ravalomanana, condamné aux travaux forcés à perpétuité le 28 août 2010

Il paraît que les paroles s'envolent et que les écrits restent. En ce troisième millénaire des nouvelles technologies de l'information, les vidéos sont éternelles. Voici la vidéo du verdict condamnant l'ancien président démissionnaire Marc Ravalomanana, suite à son rôle de donneur d'ordre dans le massacre du 7 février 2009 devant le palais d'Etat d'Ambohitsorohitra, à Antananarivo.



[CLIQUEZ SUR LA PHOTO DU TRIBUNAL D'ANOSY POUR VOIR CETTE VIDEO ET ENTENDRE](#)

[LE VERDICT RENDU CE 28 AOUT 2010, AVEC LES APPRECIATIONS DE MAITRE JOSEPH BREHAM](#)

Pour le condamné, de son exil sud-africain, il a jugé que *"ce procès n'a été qu'une farce pour l'empêcher de se représenter à la magistrature suprême"*

. Voilà l'empereur de l'Impunité dans ses oeuvres. Les familles des victimes apprécieront cet état d'esprit où la vie humaine ne pèse pas lourd face à sa volonté de revenir au pouvoir. Comme si de rien n'était. En tout cas, Marc Ravalomanana a eu moins de "chance" que son prédécesseur, l'amiral Didier Ratsiraka, qui avait ordonné de tirer sur la foule, le 10 août 1991, aux abords du palais d'Iavoloha. Quant à Philibert Tsiranana, qui a donné l'ordre aux Frs (Forces républicaines de sécurité) de tirer sur nous, étudiants désarmés, le 13 mai 1972, devant l'hôtel de ville d'Antananarivo, après avoir ordonné le massacre d'avril 1971 dans le Sud : paix à son âme.

Jeannot RAMAMBAZAFY